

Sciences participatives

Le chat de propriétaire, un prédateur sans faim

Photo : Iris Pettitjean



Tout le monde l'admet, le chat domestique est un mangeur de souris et d'oiseaux. Les chiffres alarmistes qui avancent plusieurs milliards d'oiseaux tués tous les ans aux Etats-Unis¹ nous interrogent, car en France métropolitaine, le nombre de nos seuls chats dits de propriétaire (c'est-à-dire qui ne sont pas considérés comme errants) dépasse les 13 millions². Cette situation prend d'autant plus d'importance en regard du développement souhaité de la biodiversité en ville, milieu très contraignant pour la faune. Les connaissances sur la prédation du chat en ville restent toutefois partielles. C'est pourquoi le Muséum national d'Histoire naturelle et la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) ont mené conjointement entre 2015 et 2018 une recherche sur ce sujet en utilisant les sciences participatives. Certaines analyses sont encore en cours mais les premiers résultats généraux permettent de définir les groupes d'espèces les plus touchés par le chat et les variations de cette prédation dans l'espace et dans le temps.

Un site internet^a a été mis en place où des propriétaires sont invités à consigner les proies de leur chat ; des planches de reconnaissances d'espèces classées par groupes tels que les petits

mammifères, les petits oiseaux, les reptiles et les amphibiens, et les « macro-invertébrés » facilitent l'identification des proies. Plus de 4 000 propriétaires réunissant près de 5 000 chats sur l'ensemble du territoire ont déjà participé à ce programme. Entre mai 2015 et 2018, ils ont pu rattacher 31 901 observations à un groupe de proies (sur 32 571 relevés). Sans surprise, les petits mammifères (mulots, campagnols, musaraignes, souris domestiques, mais aussi les lapins) représentent 64 % de l'ensemble des proies, les petits oiseaux 20 % (surtout le moineau domestique, le merle noir et le rouge-gorge), et les reptiles 9 % (essentiellement lézards et orvets). Figurent évidemment des espèces vulnérables ou quasi-menacées inscrites sur les listes rouges en France métropolitaine par l'Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN), comme des chauves-souris (pipistrelles, murins et vespertiliens) ou des reptiles (lézard ocellé), mais cette prédation reste marginale. Sur l'ensemble des proies identifiées, 75 % sont apportées mortes. Parmi elles, 52 % n'ont pas été consommées : le chat domestique ne tue donc pas pour se nourrir ! Tous habitats, régions et années confondus, une activité saisonnière de prédation correspond aux périodes de reproduction des proies : deux pics

Le chat domestique (*Felis catus*) tue des petits animaux sans pour autant s'en nourrir.

Note

a- www.chat-biodiversite.fr qui continue d'être actif.

en bref

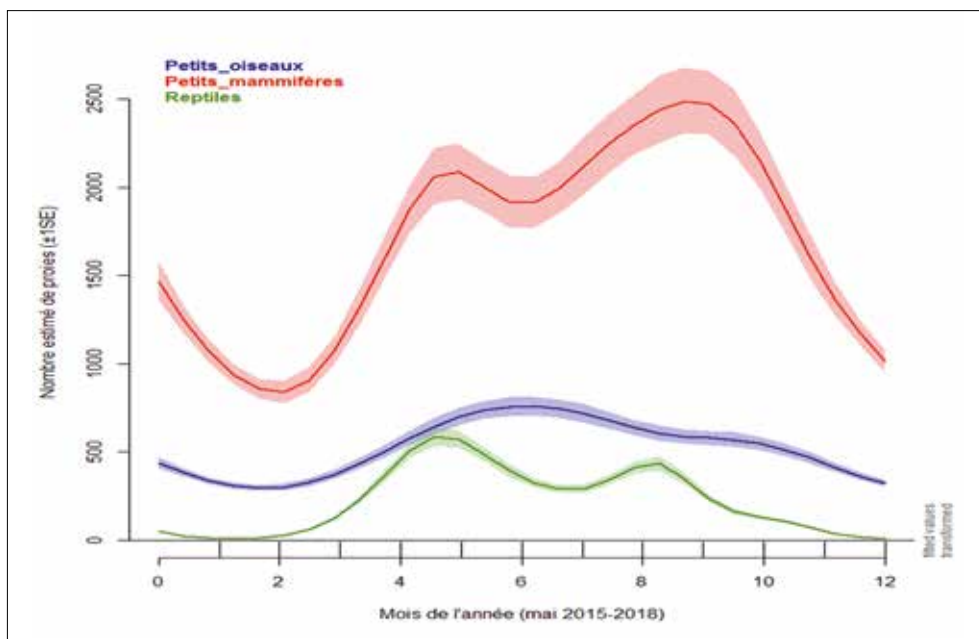
BLAIREAUX

Abattages massifs en 2018

Depuis la fin des années 1990, le Royaume-Uni est touché par une flambée de cas de tuberculose bovine dans les élevages. Afin d'enrayer sa propagation, depuis 2013 est mené l'abattage massif de blaireaux, principaux réservoirs sauvages de la maladie. Pendant la campagne 2018 (entre le 3 septembre et le 1^{er} novembre), 32 601 blaireaux ont été éliminés. Le département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales prévoit de poursuivre ces campagnes, mais des vétérinaires estiment qu'il est impossible d'imputer à l'abattage des blaireaux la réelle baisse d'incidence de tuberculose, cette diminution ayant débuté avant les premiers tirs. Des associations considèrent que le blaireau n'est qu'un bouc-émissaire, grâce auquel le gouvernement exonère les éleveurs de s'équiper en matière de biosécurité. En désignant le mustélidé comme seul responsable, les autres leviers d'actions, garants de plus de sécurité alimentaire et de respect animal, sont négligés.

Note

b- <https://crbpo.mnhn.fr>



Visualisation du nombre de proies identifiées (oiseaux en bleu, mammifères en rouge, reptiles en vert) au cours de l'année, sur l'ensemble du territoire métropolitain (moyennes sur 2015 à 2018). Des pics saisonniers sont visibles.

sont visibles pour les petits mammifères et les reptiles, l'un en avril-mai et l'autre en août-septembre, et un pic principal pour les petits oiseaux en mai-juin. Ces résultats sont concordants avec deux études récentes^{3,4} qui soulignent l'opportunité de la prédation du chat selon la disponibilité saisonnière de leur proie.

13,5 millions de prédateurs domestiques

Un autre volet de l'étude s'est intéressé au déplacement des chats. En Île-de-France, 25 propriétaires ont équipé 30 chats castrés, libres d'aller et venir (9 chats en zone rurale agricole, 9 sur la frange suburbaine en contact

avec une zone « verte », et 12 en pavillon avec jardin en ville proprement dite), avec une balise GPS haute fréquence (relevés toutes les 1-5 min) pendant deux jours chaque mois entre janvier et novembre 2016. Les proies rapportées à leur domicile par 16 de ces chats ont également été enregistrées sur le site. L'étude de ces données⁶ (des centaines de milliers de géolocalisations !) a permis de confirmer que le domaine d'activité d'un chat couvre en moyenne 1,4 ha en ville, 2,1 ha en zone suburbaine, et 3,5 ha en zone rurale. C'est dans le suburbain que l'activité exploratrice du domaine s'accroît en avril-juin, associé à un pic de proies de petits oiseaux. Les chats semblent donc chasser activement les petits oiseaux au printemps ! Bénéficiant d'un paysage plus diversifié accueillant une densité plus forte d'oiseaux, les chats des zones suburbaines semblent s'attaquer aux adultes et jeunes sortis du nid qui y représentent 34 % des proies alors qu'ils ont seulement de l'ordre de 6 % dans les autres zones.

Un troisième travail⁵ a analysé les causes de mortalité des oiseaux des jardins marqués en France et en Belgique grâce aux relevés accompagnant les retours de bagues de 38 espèces de petits passereaux et tourterelles communes suivies en France par les programmes « SPOL mangeoire^b » et « STOC capture^b » et par des groupes de bagueurs en Belgique. Ces trois programmes (plus de 8 millions de bagues posées) montrent que la prédation par le chat est une cause principale de mortalité (13 % à 26 %

Photo : Benoît Pisanu.



Les micromammifères, comme ce campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*), sont fréquemment victimes des chats domestiques.

Photo : Olivier Hépiègne.



Ces verdiers d'Europe (*Carduelis chloris*) autour d'une mangeoire sont des proies privilégiées des chats domestiques.

du nombre total d'oiseaux morts), équivalente aux collisions avec des fenêtres. Nous montrons aussi que la mortalité des petits oiseaux due aux chats a augmenté significativement sur les deux programmes de suivi français au cours des 10 dernières années. Nous pouvons supposer que la forte augmentation du nombre de chats au cours de la même période peut y être pour quelque chose ! Les chats de propriétaire sont en effet passés en France métropolitaine de 10 millions en 2006 à plus de 13,5 millions en 2016². Les espèces les plus touchées sont par ordre décroissant : le verdier d'Europe (*Carduelis chloris*), puis la tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), le moineau domestique (*Passer domesticus*), le merle noir (*Turdus merula*), et enfin le rouge-gorge (*Erithacus rubecula*) – corroborant nos observations de science participative. D'une manière générale, ce ne sont pas les espèces les plus abondantes qui sont touchées, mais plutôt des espèces granivores qui s'alimentent souvent au sol.

Le nombre croissant de chats, l'animal préféré des Français, n'est sans doute pas sans impact sur les populations de petits vertébrés urbains

dans les zones où la biodiversité est en cours d'installation – notamment la frange en contact avec des zones « vertes ». Nos résultats montrent surtout que le chat domestique non errant attaque la faune la plus accessible, particulièrement celle qui s'alimente au sol, et qu'il est avant tout un prédateur de micromammifères. La grande inconnue reste l'impact des chats errants. Un effort particulier de suivi de l'abondance locale de ces chats et des populations de leurs proies les plus fragiles mériterait d'être entrepris afin d'estimer leur rôle – parmi les nombreux autres facteurs en cause – dans la vulnérabilité ou la mise en danger d'extinction de certaines espèces déjà fragilisées par ailleurs. ■

**Benoît Pisanu^{1,2},
Philippe Clergeau¹**

1- CESCO, MNHN/SU/CNRS,

2- PATRINAT, AFB/CNRS/MNHN

Biblio

- 1- Loss S. R., Will T., Marra P. P. 2013. The impact of free-ranging domestic cats on wildlife of the United States. *Nature Communications* 4, art. 1396.
- 2- FACCO/TANKAR-TNS 2016. *Possession d'animaux familiers en France* (www.facco.fr/les-chiffres).
- 3- Krauze-Gryz, D., Żmihorski, M., & Gryz, J. 2017. Annual variation in prey composition of domestic cats in rural and urban environment. *Urban Ecosystems*, 20(4), 945-952.
- 4- Pisanu B., Pavisse R. & Clergeau P. Suburban pet cats actively hunt small birds in spring, soumis à *Journal of Urban Ecology*.
- 5- Pavisse R., Vangheluwe D., Clergeau P. Domestic Cat predation on garden birds: an analysis from European ringing programmes. *Ardea*, in press.

Remerciements

Nous remercions Roman Pavisse pour son travail de terrain, et Christian Arthur et François Moutou de la SFEPM pour une collaboration informatique et financière. Cette recherche a obtenu un financement de la Région Île-de-France (PICRI) et un partenariat de la LPO.

en bref

VIROLOGIE

La peste porcine progressive

Photo : Iris Petitjean



Un porc domestique (*Sus scrofa domestica*), espèce d'élevage qui peut être menacée par le virus.

Depuis nos informations relayées dans le *Courrier de la Nature* n° 309, la peste porcine africaine a fait de beaux progrès. Le virus a été isolé de sangliers trouvés morts dans la province belge du Luxembourg début septembre 2018. L'origine est discutée mais le virus vient de plus à l'est. Fin 2018 le bilan est de près de 250 sangliers morts porteurs du virus sur plus de 600 testés. Début janvier 2019 le virus est isolé d'un sanglier ramassé à la frontière française. La Pologne, déjà touchée, pourrait faire abattre un nombre important de sangliers. La situation semble évoluer rapidement en ce début d'année. Par un communiqué du 14 janvier 2019, le ministre français de l'agriculture annonce la création d'une zone sans sanglier le long de la frontière.